



"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

REFUSER LA LOI DU SILENCE !

La DRFiP44 a refusé lors de l'invasion du CTL de janvier, de donner une quelconque information sur l'avenir de la DGFIP et sur ses propositions pour le département. Son projet va être ficelé, sans discussion avec les élus : quand il sera présenté officiellement, elle aura beau jeu (de dupes!) de dire qu'il est impossible d'apporter la moindre modification car tout aura été validé par le Ministre.

Voilà le dialogue social à la nouvelle sauce bercyenne ! Mais ce n'est pas vrai pas partout ...D'autres directeurs ont le courage de briser l'omerta : ainsi en Vendée, récemment le DDFiP a annoncé que l'avenir de la DGFIP, c'est :

Moins 13 % d'effectifs d'ici 2022

= 14 000 suppressions d'emplois à la DGFIP !

= 200 suppressions d'emplois pour le 44 !

Cela signifie selon lui en Vendée, les suppressions de 4 SIP sur 6 et de 4 SIE sur 6, les suppressions de 22 trésoreries remplacées par 3 services facturiers, la fusion des 4 SPF en un 1 seul, un avenir incertain pour les 4 CDIF et le Cadastre (externalisation?), idem pour le PRS avec la mise en place envisagée d'un réseau unique de recouvrement.

L'avenir est sombre mais il est encore temps de défendre nos missions !

RDV dans un prochain numéro pour vous informer des futures dates de mobilisation ! Chacun de nous doit se sentir concerné pour faire plier le gouvernement !

Réforme de la fonction publique

LE GOUVERNEMENT VEUT "CASSER LE STATUT GÉNÉRAL" DE FONCTIONNAIRE

Le gouvernement a annoncé le 1^{er} février un plan inédit de départs volontaires dans la fonction publique et souhaite étendre largement le recours aux contractuels et développer la rémunération au mérite.

"Ce que souhaite le gouvernement, c'est casser le statut général", a réagi FO fonctionnaires. "Au prétexte soit disant de moderniser, si effectivement on prend plus de contractuels, on fait une rémunération au mérite et si on fait un plan de départs volontaires - ce que souhaite le gouvernement - c'est casser le statut général".

FO dénonce la méthode : "On apprend cela par surprise. Il n'y a aucun dialogue social comme d'habitude, malheureusement, avec ce nouveau gouvernement, Et puis, c'est une question de fond : est-ce que les citoyens sont prêts à ce que l'on abandonne certaines missions de service public ?", s'est-il interrogé.

Un plan de départs volontaires dans la fonction publique

n'est pas, selon FO, une nouveauté. "Cela veut tout dire et rien dire. Cela n'invente rien. Cela fait des années qu'il y a des dispositifs qui permettent à des fonctionnaires, soit de partir plus tôt à la retraite, soit à un moment donné de partir de façon volontaire de la fonction publique."

Le dispositif mis en place par Nicolas Sarkozy en 2008 "a eu très peu de succès", selon FO. "C'est normal, quand vous êtes dans un pays où il y a un taux de chômage de 10%, vous pensez bien qu'il n'y a pas grand monde de motivé pour aller tenter sa chance dans le secteur privé".

FO participera à la concertation avec le gouvernement "au moins au départ", mais n'exclut pas une mobilisation dans la rue. "Ce n'est pas notre objectif de passer notre temps à nous mobiliser, on préférerait négocier et trouver un compromis. Si ce n'est pas le cas au regard des attaques annoncées, il y a de fortes chances qu'on se retrouve à nouveau à manifester et faire entendre raison à ce gouvernement."



MSAP : ÇA COINCE ?

Les Maisons de Service au Public sont actuellement au nombre de 1300 (dont 500 postales, payantes à 50€HT/ ½ journée lors des permanences DGFIP) et sont plébiscitées par 80% des utilisateurs Alors pourquoi la Ministre de la Cohésion de Territoires de geler toute nouvelle création ?

Le coût d'abord : les MSAP sont financées à 50% par les collectivités ou les associations qui les hébergent, 25 % par un fond d'Etat qui n'a pas augmenté malgré le nombre croissant de MSAP, et par des fonds abondés par 6 opérateurs (CAF, CNAM, MSA,...la SNCF et GRDF s'étant par ailleurs retirés). Or, c'est avéré : 2019 est sous-financé. L'Etat va donc devoir trouver de nouveaux financements, notamment auprès de nouveaux ministères. D'autre part, les différents rapports sur le fonctionnement des MSAP ont démontré **la limite de la polyvalence** des agents quand ils sont le point d'entrée de plusieurs opérateurs. Tiens donc ...

RAPPEL : tous ces éléments confortent FO dans son opposition à tous les artifices (MSAP, Camping-Cars, agences comptables, etc) avec lesquels la DGFIP veut regrouper ou abandonner des missions.



La Gestion publique a aussi du mouron à se faire !

D'autant que la DGFIP a lancé le 30 décembre 2018, un marché public pour **l'externalisation des encaissements en numéraire et en carte bancaire** ? Si l'heureux gagnant n'est pas encore connu, le perdant ce sera chacun de nous !

ALORS TOUS CONCERNÉS ?